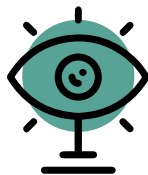


Programme de travail 2025



**UNE EXPERTISE UNIQUE AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TERRITOIRES**



Christian ANNETTE
Conseiller Régional,
Président de l'AGORAH

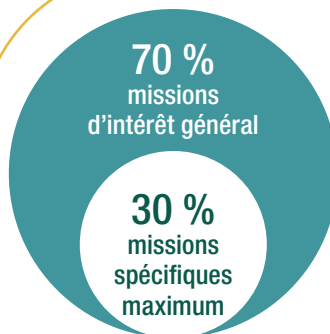


L'AGORAH partenaire des territoires, une gouvernance multipartite

L'AGORAH, agence d'urbanisme à La Réunion, anime la réflexion stratégique et prospective dans le domaine de l'aménagement pour le compte de son Conseil d'Administration [Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, les 5 EPCI, l'ARMOS] et de ses partenaires [AFD, ADEME, CDC, Communes, Bailleurs, Syndicats de déchets, etc.].

Ce programme de travail 2025 reflète la dimension partenariale de l'AGORAH. Il est le fruit d'un cycle de réunions techniques avec les membres de l'agence. Il distingue les missions d'intérêt collectif, financées par les administrateurs de l'agence et des conventions dédiées, des missions spécifiques.

Conformément à la note ministérielle du 30 avril 2015 cadrant le fonctionnement des agences d'urbanisme, la part des missions spécifiques ne dépasse pas **30% du budget de l'agence.**

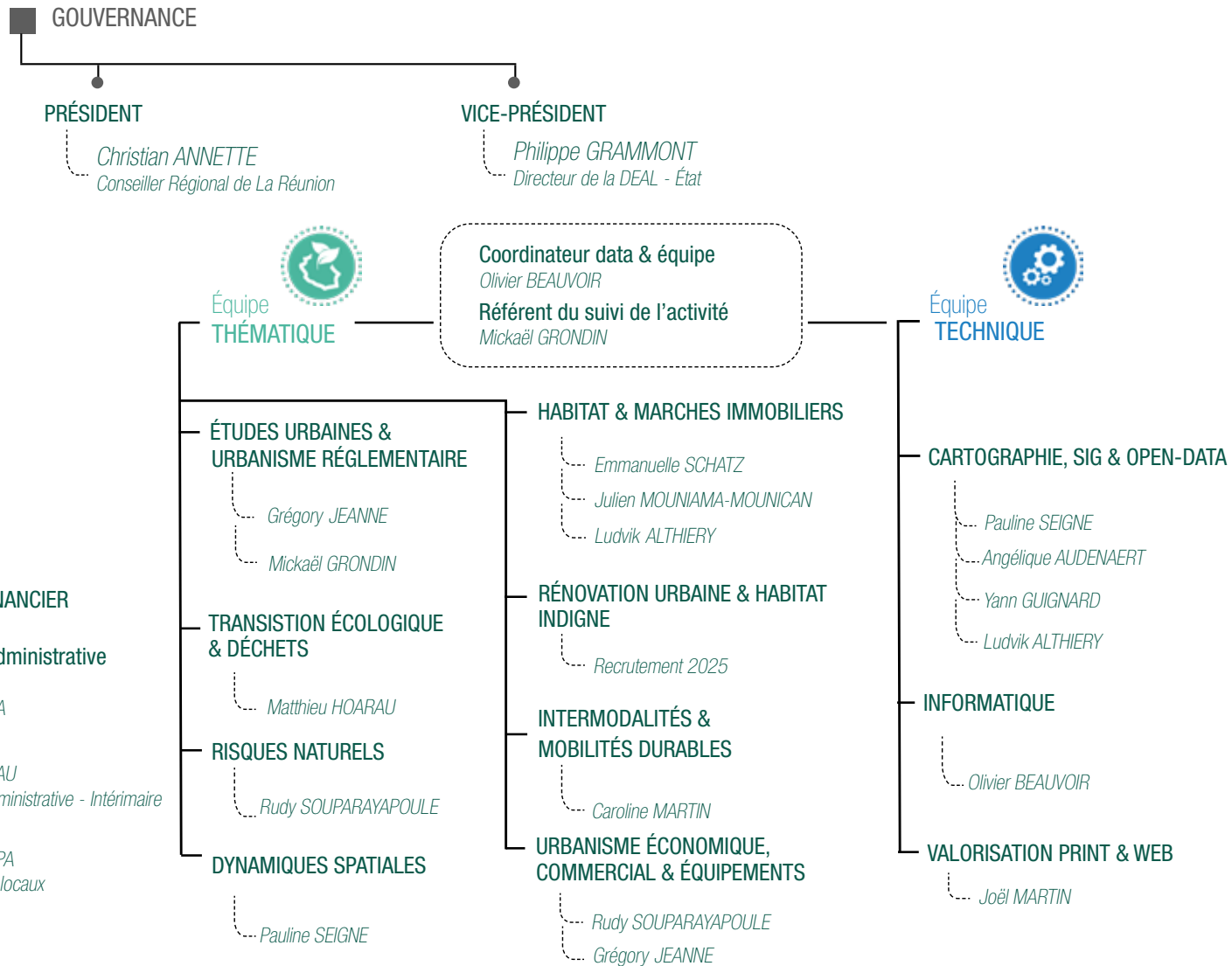


CONSEIL RÉGIONAL [financeur principal]

ÉTAT [2^{ème} financeur]

DÉPARTEMENT [financement à hauteur de 50 000€]

EPCI [financement à hauteur de 50 000€ par EPCI]



Une équipe d'experts ancrée dans les territoires

Réunissant géographes, aménageurs, statisticiens, analystes, spécialistes (déchets, mobilité,...), l'AGORAH c'est une équipe multidisciplinaire de 18 personnes riches d'expertises variées et complémentaires.

En majorité issus de formations locales, les collaborateurs allient excellence et formation des plus jeunes.

C'est une philosophie fondatrice de l'agence qui se retrouve également dans une co-direction unique à l'échelle de La Réunion.



L'équipe de l'AGORAH

Missions socles & **observatoires**

Les observatoires représentent le socle de l'agence et la mémoire vivante du territoire. Véritables outils d'aide à la décision pour les politiques publiques, ils répondent à tous les enjeux complexes d'aménagement et à une territorialisation des résultats. Les informations alimentent également les bases de données de l'agence et son système d'information géographique. Leur actualisation participe à la construction du futur projet de territoire en proposant des données fiables, pertinentes et spécifiques à chaque thématique de l'aménagement du territoire à La Réunion afin d'alimenter la réflexion et de susciter des réformes sur la base des données collectées. Il s'agit, dans ce cadre, de fournir des données qui diagnostiquent l'aménagement du territoire au niveau local et à terme, mesurent les performances des politiques publiques.



Observatoire DU FONCIER ÉCONOMIQUE (OFE)

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Présentation des résultats du recensement 2024 en COTECH et échanges partenariaux,
- Valorisation des travaux de recensement 2024 de l'OFE (plaquette, note et déploiement d'un nouvel outil de valorisation (Atlas cartographique dynamique des ZAE),
- Continuité des travaux de l'OFE (analyses et exploitation des données en lien avec la thématique foncière économique).

Le développement économique, créateur d'emplois et de richesse, est un enjeu essentiel pour La Réunion qui doit améliorer sa compétitivité dans un système économique désormais mondialisé.

Créé par l'AGORAH en 2003, l'Observatoire du Foncier Economique (OFE) n'a cessé de s'étoffer afin de répondre au mieux aux attentes des acteurs de l'aménagement et du développement économique de La Réunion et de s'adapter, ces dernières années, à un contexte règlementaire, décisionnel et stratégique en matière de développement et d'aménagement économiques (montée en compétence de la collectivité régionale et des EPCI sur ce registre, remaniements répétitifs de l'urbanisme commercial...) particulièrement fluctuant et complexe.

Expert : Rudy SOUPARAYAPOULÉ - souparayapoule@agorah.com
Chargé d'études en Aménagement et Environnement



Observatoire RÉUNIONNAIS DE L'HABITAT INDIGNE (ORHI)

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Recrutement prévu en 2025,
- Organisation d'une matinale (sujet à définir),
- Mise en place d'un tableau de bord,
- Participation à la mise en œuvre du nouveau programme d'actions du PDLHI.

L'Observatoire Réunionnais de l'Habitat Indigne (ORHI) créé en 2015 a aujourd'hui un peu plus de 8 ans d'existence. Il répond aux enjeux forts de connaissance des situations d'indignité de l'habitat et de suivi des actions d'amélioration et de résorption. Il s'appuie sur les Plans Intercommunaux de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) qui se déploie sur l'île, permettant de capitaliser des données de repérage actualisées, mais aussi d'accompagner les équipes opérationnelles à constituer des données de suivi dans le cadre de leurs interventions sur le terrain.

La livraison de l'outil de gestion des PILHI en 2024 permet aujourd'hui de fiabiliser et d'homogénéiser les données de l'ORHI remontant des EPCI.

Expert(e) : Recrutement 2025

Chargé(e) d'études sur les questions d'habitat social, de rénovation urbaine et de logement indigne



Observatoire DES MOBILITÉS DURABLES

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Publication du bilan annuel 2023-2024 et d'une plaquette de synthèse des principaux indicateurs,
- Poursuite de la mise en œuvre de l'observatoire avec Ile de La Réunion Mobilités (collecte / analyse des données, diverses animations).

Au cœur de tous les grands projets de territoire, les mobilités alimentent de plus en plus les réflexions sur l'aménagement depuis plusieurs années. L'année 2024 a ancré le partenariat avec Ile de La Réunion Mobilités pour le co-portage de l'observatoire. Le comité technique de fin d'année permet de définir la feuille de route précise de l'observatoire pour 2025.

Experte : Caroline MARTIN - caroline.martin@agorah.com
Chargée d'études Mobilités Durables



Observatoire DES LOYERS PRIVÉS À LA RÉUNION (OLPR)

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Exploitation de nouvelles sources de données,
- Sollicitation des données auprès de l'ensemble des professionnels de l'immobilier (suite à l'agrément obtenu le 25 août 2024),
- Groupe de travail sur l'encadrement des loyers ?

L'Observatoire des Loyers privés de La Réunion, piloté par l'ADIL et l'AGORAH et nouvellement agréé, fait partie du réseau national des observatoires locaux des loyers privés créé par le Ministère en charge du Logement. Ce réseau a pour but d'améliorer la connaissance du parc locatif privé. Une connaissance utile aux ménages réunionnais, mais aussi aux acteurs publics pour la conception et le déploiement des politiques publiques tant au niveau local que national.

Expert : Julien MOUNIAMA-MOUNICAN
mouniamamounican@agorah.com
Chef de projets - Référent Habitat



Observatoire DES ÉQUIPEMENTS

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Comité de suivi sur la valorisation de la base d'équipements : «Équipements & ZAN : répondre aux besoins de la population de 2050 en toute sobriété ?»,
- Enrichissement de la base de données.

En 2020, l'étude «Evolution et regard prospectif sur le niveau d'équipements du territoire de La Réunion», a permis à l'AGORAH d'évaluer les besoins en équipements publics de La Réunion et de proposer une mise à jour de l'Observatoire des Equipements. Suite à cette étude, l'AGORAH a décidé de mener un recensement de terrain d'envergure, entre 2021 et 2022. Les résultats de ce recensement ont depuis été présentés en Comité de suivi de l'Observatoire Réunionnais des Equipements. Aujourd'hui il s'agit d'intégrer les questions d'équipements dans toutes les réflexions d'aménagement de l'agence à différentes échelles (régionale, inter-communale, communale et quartier).

Expert : Grégory JEANNE - jeanne@agorah.com
Réfèrent Urbanisme réglementaire



Observatoire RÉUNIONNAIS DES DÉCHETS (ORD)

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Structuration de l'observation de la prévention des DMA,
- Enquête auprès des installations de traitement des DAE,
- Cadrage des données de réutilisation, réemploi et réparation transmises par les partenaires.

Les évolutions réglementaires au niveau européen et national (Loi NOTRe), ont données aux régions la compétence en matière de planification des déchets. Cette nouvelle compétence a induit la rédaction d'un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) aux Conseils Régionaux. La Région Réunion a alors décidé en 2017, de s'appuyer sur un observatoire local, l'Observatoire Réunionnais des Déchets (ORD). Ce Nouvel outil, porté et animé par l'AGORAH, a été mandaté par le Conseil Régional et l'ADEME via une convention de partenariat. Une convention qui a été renouvelée jusqu'en 2027. Elle permettra également d'accompagner la Région et l'ADEME aussi bien dans le suivi du PRPGD, mais également de développer l'observation en matière d'économie circulaire au niveau local, notamment en matière de prévention.

Expert : Matthieu HOARAU - hoarau@agorah.com
Chargé d'études en Déchets & Développement Durable



Observatoire DE L'OCCUPATION DU SOL

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Stabilisation de la nouvelle méthodologie de mesure de consommation des espaces et production d'une note méthodologique associée,
- Mise à jour d'une page dédiée sur la plateforme PEIGEO,
- Présentation des MOS (2017 & 2022) produit par IA.

Après avoir alimenté la connaissance collective depuis 2003, le Groupe Étalement Urbain a évolué pour devenir un Observatoire de l'Occupation du Sol.

Le nouveau contexte réglementaire issu de la loi Climat et Résilience impose de questionner les méthodes de suivi de la consommation foncière. De plus, les partenaires de l'agence ont un besoin grandissant de connaissance sur l'impact de l'évolution de l'espace urbain sur les espaces agricoles et naturels.

Expert : Olivier BEAUVOIR - beauvoir@agorah.com
Coordinateur data & équipe

Experte : Pauline SEIGNE - seigne@agorah.com
Chargée d'études SIG, MOS et Cartographie



Observatoire DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES & FONCIÈRES (OTIF)

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Édition d'une nouvelle plaquette de communication relative aux données notariales,
- Poursuite des travaux sur les coûts du foncier à vocation économique,
- Animation d'un comité de suivi.

Les travaux de l'Observatoire des Transactions Immobilières et Foncières (OTIF) visent à apporter aux collectivités locales, élus, techniciens, et professionnels ainsi qu'au grand public, la connaissance des marchés immobiliers et de leur évolution. Depuis 2023, l'observatoire est alimenté par diverses sources de données :

- La base de données DV3F produite par le CEREMA, qui est issue de l'enrichissement du fichier fiscal «Demande de Valeurs Foncières » (DVF) proposé en open-data par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP),
- La base PERVAL relative aux données notariales,
- La synthèse des annonces des plateformes immobilières.

Expert : Ludvik Althiéry - althiery@agorah.com
Chargé d'études Habitat et Marchés immobiliers - Géomatique



Observatoire DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Veille réglementaire en continu PLU, SCot, SAR,
- Mise à jour et diffusion en open data de la base permanente des PLU,
- Notes techniques sur les projets de documents de planifications.

Aujourd'hui, les documents d'urbanisme et de planification sont confrontés à un véritable changement de paradigme orienté par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 : la lutte contre l'artificialisation des sols avec un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050. Cette loi assigne un enjeu de taille aux collectivités : aménager leur territoire pour répondre aux besoins de leur population dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, de changement climatique, de recherche de souveraineté alimentaire et énergétique. L'observatoire de l'urbanisme réglementaire s'attache à suivre en continu les évolutions législatives ainsi que leurs traductions dans les documents de planification sur le territoire de La Réunion.

Expert : Grégory JEANNE - jeanne@agorah.com
Réfèrent Urbanisme réglementaire



PEIGEO & OPEN DATA

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Poursuite du développement partenarial et co-organisation des Rencontres Géomatiques Réunion,
- Mise à jour de la plateforme PEIGEO,
- Poursuite du développement des revues thématiques et alimentation de la plateforme PEIGEO,
- Organisation de session de formation.

Le projet PEIGEO s'inscrit dans le cadre de la transition numérique et notamment de la loi pour une République Numérique qui impose aux autorités publiques de publier sur Internet leurs données d'intérêt général et de les partager dans un format réutilisable. Ces dispositions désormais applicable à l'ensemble des données publiques ont pour objectif de faciliter la réalisation d'études, en favorisant la prise de décisions dans un cadre démocratique, avec un bon niveau d'information de tous les acteurs et du grand public.

Experte : Pauline SEIGNE - seigne@agorah.com
Chargée d'études SIG, MOS et Cartographie



Portraits DE QUARTIERS

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Mise à jour en continu,
- Création et déploiement de nouveaux tableaux de bords thématiques.

Initiée en 2014 sur demande des intercommunalités, en charge notamment des politiques locales de l'habitat, la mission « Portraits de quartiers » est une des concrétisations emblématiques de l'agence pour une meilleure connaissance de notre territoire.

Il s'agit d'informations actualisées sur plusieurs thématiques clés, notamment la démographie et l'habitat, et pose les bases de l'évaluation de nos territoires à différentes échelles d'analyses (régionale, intercommunale, communale et au quartier PLH).

La mise à disposition de ces données à travers des tableaux de bords numériques consultables sur tous supports (ordinateur, tablette, smartphone) permet un accès facilité à l'information.

Expert : Julien MOUNIAMA-MOUNICAN -
mouniamamounican@agorah.com
Chef de projets - Référent Habitat



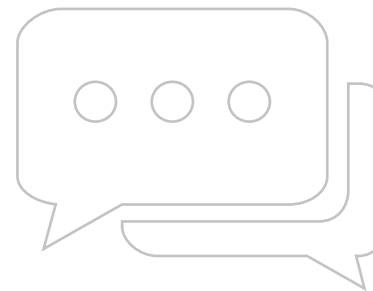
Observatoire HABITAT FONCIER (OHF)

ACTIONS PRÉVUES EN 2025

- Continuité des travaux en approfondissant les sujets en lien avec la Loi Climat & Résilience,
- Création de nouveaux tableaux de bord thématiques et outils de communication,
- Animation du réseau d'acteurs.

L'Observatoire régional de l'habitat et du foncier a été lancé en 2023. Il propose un regard croisé entre les enjeux de production de logements et de mobilisation du foncier à l'aune de l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) imposé par la Loi Climat & Résilience.

Experte : Emmanuelle SCHATZ - schatz@agorah.com
Chef de projet en urbanisme



Autres missions **d'intérêt collectif** & missions **spécifiques**

L'agence développe des réflexions couvrant ses différents champs métiers : l'urbanisme (de projet, de planification, ou d'usages), l'immobilier et l'habitat, l'environnement, les déchets, les mobilités, etc. Ainsi, 70% de l'activité de l'agence participe au développement d'un projet de territoire partagé et constitue les missions d'intérêt collectif. Les résultats de ces missions d'intérêt collectif sont partagés au sein de chaque observatoire de l'AGORAH, sur le site internet de l'AGORAH et en Open Data sur la plateforme partenariale PEIGEO.

Aussi, conformément à son statut d'agence d'urbanisme et en accord avec les textes en vigueur (cf. note ministérielle du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme) des études spécifiques peuvent être demandées par un des administrateurs ou par un des membres de l'agence. Il s'agit d'études qui répondent à des besoins particuliers d'un partenaire sur les champs de compétence de l'agence et pour lesquelles l'agence apporte une plus-value objective. Dans ce cas, le sujet traité fait l'objet d'une convention dédiée avec un financement à part.

Réglementairement, la part des missions spécifiques ne peut dépasser 30% du budget de l'agence.

Le sigle suivant désigne les missions d'intérêt collectif



PROSPECTIVE & PLANIFICATION

TCO - Observatoire SCOT

Actions prévues en 2025

- Proposition technique actualisée du dispositif de suivi d'indicateurs du SCOT TCO.

Accompagner le TCO dans le cadre exclusif de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest de La Réunion approuvé par le conseil communautaire du 21 décembre 2016.

État SGAR - Préfiguration de l'Observatoire des Hauts

Actions prévues en 2025

- Structuration et mise en place de l'observatoire.



L'agence accompagnera le Comité d'Orientation Stratégique des Hauts (COSH) piloté par l'État, le Département et la Région pour la mise en place d'un Observatoire des Hauts de La Réunion. Cette phase de préfiguration doit permettre d'asseoir les bases solides pour la pérennisation de cet Observatoire au sein du socle commun des missions d'intérêt général de l'AGORAH.

TCO - Appui au ZAN

Actions prévues en 2025

- Mise à jour de la note «consommation des ENAF»,
- Animation d'ateliers thématiques.

Etudes nécessaires et préalables à l'intégration de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans les documents stratégiques du TCO, à savoir le Projet de Territoire, le SCOT, le PCAET et le PLH.

RÉGION RÉUNION - Appui à la conférence régionale de gouvernance de l'artificialisation.

Actions prévues en 2025

- Appui à l'élaboration du rapport de consommation des ENAF année 1,
- Participation à l'animation de la CRG ZAN.

L'AGORAH poursuivra son appui aux services de la Région Réunion dans l'animation de la conférence régionale de gouvernance de l'artificialisation. Elle contribuera à la production d'éléments relatifs à la trajectoire ZAN

RÉGION RÉUNION - Accompagnement à la mise en oeuvre de la Gouvernance Aménagement



Actions prévues en 2025

- Animation de groupes techniques,
- Mise à jour de la base de donnée sur les opérations d'aménagement,
- Participation à l'animation de la commission aménagement.

L'AGORAH appuiera les services de la Région Réunion dans l'animation de l'instance de la Gouvernance de l'aménagement.

BRGM - Evaluation des risques côtiers et stratégies préventives



Actions prévues en 2025

- Réalisation d'ateliers avec les communes concernées,
- Finalisation de l'étude.

Sur son champs de compétence relatif à l'aménagement et via ses bases de données associés, l'AGORAH propose d'accompagner le BRGM pour évaluer le coût des impacts des risques côtiers sur le littoral de La Réunion et d'élaborer des recommandations quant aux adaptations les plus pertinentes à mettre en œuvre pour réduire ces impacts, y compris en terme de stratégie d'aménagement.

RÉGION RÉUNION - Appui à la révision du SAR

Actions prévues en 2025

- Accompagnement à définir sur les travaux en cours de révision du schéma d'aménagement régional.

Le SAR actuellement en vigueur a été mis en révision le 21 novembre 2021. Il s'agit d'accompagner la Région dans le cadre de l'élaboration de ce document de planification qui va préfigurer l'aménagement du territoire de La Réunion les vingt prochaines années.

HABITAT INDIGNE & RENOVATION URBAINE

EPCI - Outil PILHI mutualisé

Actions prévues en 2025

- Finalisation du déploiement de l'application dans les intercommunalités et formation des techniciens à l'outil métier PILHI.

Pour faciliter le travail des équipes PILHI des intercommunalités et permettre la remontée d'informations détaillées sur l'habitat indigne, l'AGORAH met en oeuvre, anime et administre une application mutualisée à destination des 5 EPCI.



HABITAT & MARCHÉS IMMOBILIERS

CINOR - Monographies de quartiers PLH + focus sur les indicateurs de qualification de l'offre de logement social

Actions prévues en 2025

- Production des tableaux de bords.

Actualiser les données relatives à l'habitat et au foncier des quartiers de la CINOR dans le cadre du suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CINOR.

CIVIS - Observatoire PLH

Actions prévues en 2025

- Mise en oeuvre de l'observatoire PLH CIVIS.

Accompagner la CIVIS dans le cadre de la mise en oeuvre de son Programme Local de l'Habitat, dont le document a été approuvé le 01 Octobre 2019. Cet accompagnement se traduit par la mise en place d'un observatoire pour le suivi de l'application territoriale des orientations définies dans ce document réglementaire.

TCO - Observatoire PLH

Actions prévues en 2025

- Mise en oeuvre de l'observatoire PLH TCO.

Accompagner le TCO dans l'actualisation de l'Observatoire de son Programme Local de l'Habitat, dont le document a été approuvé le 16 décembre 2019. Cet accompagnement se traduit par la poursuite et l'amélioration du dispositif d'observation pour le suivi de l'application territoriale des orientations définies dans ce document réglementaire.

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

AFD, DEAL - Guide pour l'élaboration des PLU à La Réunion

Actions prévues en 2025

- Finalisation du guide pour l'élaboration des PLU à La Réunion.



Ce guide aura un double objectif :

- présenter le cadre réglementaire du contenu du PLU : le document établirait pour chaque partie du PLU les éléments réglementaires obligatoires,
- préciser les attendus des services de l'État pour chaque partie, en focalisant sur l'intégration de quelques politiques sectorielles.

PETITE-ILE - Analyse du PLU

Actions prévues en 2025

- Finalisation de la mission.

Réalisation par l'AGORAH d'une analyse des résultats de l'application du Plan Local d'Urbanisme de Petite-Ile, dans les conditions définies à l'article L.153-27 du code de l'urbanisme, notamment au regard des objectifs visés à l'article L101-2 et des orientations inscrites au PADD.

Cette mission comprend également la production de données SIG permettant d'identifier les évolutions de zonages réglementaires (zones U, AU, A et N) et des périmètres prescriptifs (Espaces Boisés Classés, Emplacements Réservés, ...) depuis l'approbation du Plan d'Occupation des Sols approuvé le 27 avril 2001 jusqu'au Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur, dans l'optique de corriger d'éventuelles erreurs matérielles.

MOBILITÉS

RÉGION RÉUNION - Accompagnement des états généraux de la mobilité : phase 3

Actions prévues en 2025

- Finalisation de la feuille de route des AOM.

Réalisation d'une prestation intellectuelle menée par l'AGORAH, visant à participer à l'élaboration des Etats Généraux des Mobilités portés par la REGION, en particulier à l'organisation, l'animation d'ateliers thématiques et la production de la feuille de route collective à La Réunion pour laquelle la signature de la Région, du Département, des 5 EPCI et de l'IDRM est attendue au premier semestre 2025.



COOPÉRATION RÉGIONALE & EUROPÉENNE

Ministère des affaires étrangères, Département de La Réunion - Appui à l'aménagement du territoire de Mohéli

Actions prévues en 2025

- Finalisation de la mission (formations à l'aménagement du territoire).

Dans le cadre du partenariat entre le Département de La Réunion et le Gouvernorat de Mohéli l'AGORAH accompagne les autorités locales dans plusieurs actions concrètes visant à mettre en œuvre le schéma d'aménagement territorial de Mohéli ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions de coopération menées par l'AGORAH aux Comores.

Projet Horizon Europe SYNERGIES

Actions prévues en 2025

- Analyse de la collection de données de 2024 et construction de résultats.

SYNERGIES vise spécifiquement à développer et tester des dispositifs qui améliorent la préparation des citoyens, des communautés, du système éducatif, de l'administration publique, des entreprises et des acteurs du risque face aux situations d'urgence liées à une catastrophe ou une crise.





OBSERVER & ANIMER LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI
PENSER ENSEMBLE LA RÉUNION DE DEMAIN



Direction de publication : AGORAH

Conception graphique : AGORAH

Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

© 2024